

L'évaluation



Portfolio, examen, compétence, journal de bord, situation d'apprentissage et d'évaluation... Tous ces mots ont un lien avec l'évaluation de votre enfant et ainsi ils vous concernent. Ce qu'il faut savoir, c'est que chaque évaluation, peu importe le nom qu'on lui donne, communique une information pertinente sur le développement de votre enfant. Toutes ces évaluations sont utiles pour comprendre ses succès et ses difficultés. Souvent, les commentaires verbaux ou écrits de l'enseignant donnent des précisions intéressantes qui seront parfois plus révélatrices qu'un simple résultat.

Dans leurs propres mots

« À la fin d'un projet, je dois m'évaluer pour réfléchir à ce que j'ai fait et pour ne pas répéter les mêmes erreurs. »

Aurélie, 10 ans

« J'ai un peu de difficulté en lecture parce que je n'utilise pas toujours les bonnes stratégies pour comprendre les textes et parce que je parle trop de toutes sortes de choses lors des échanges. J'ai un peu de difficulté à me concentrer sur un seul sujet. »

Maxime, 11 ans

« Je consigne quotidiennement des traces des forces et des difficultés de chacun de mes élèves. »

Pauline, enseignante

■ QUE SIGNIFIE LA NOTE DE MON ENFANT ?

Pour bien comprendre comment sont évalués les apprentissages de votre enfant, voici un récit¹ qui vous en dira long.

Un grand-père ébéniste décide d'initier son petit-fils à la fabrication de meubles. Pour lui apprendre à utiliser le tour à bois, il lui montre à faire des barreaux tournés. Le premier barreau que l'enfant réalise est manqué; le bois a éclaté dès les premières manœuvres. Le deuxième barreau n'est pas non plus une grande réussite, mais au moins la pièce de bois est restée entière. À sa troisième tentative, l'enfant parvient à faire un barreau, mais sa forme manque de précision. À sa quatrième expérience, l'enfant obtient une belle pièce de bois tournée qui respecte bien les critères établis par son grand-père. Ce dernier y va d'un grand « Bravo champion ! Je te donne un beau 90 % ! Tu es très bon pour utiliser le tour à bois ! » L'enfant poursuit son travail et fabrique plusieurs barreaux qui seront utilisés pour concevoir des chaises.

Ce grand-père emploie une évaluation appropriée au développement d'une compétence. Si le grand-père avait eu recours à une évaluation plus traditionnelle, malgré son succès final, l'enfant aurait obtenu un maigre 45 %, soit la moyenne que font 0 % pour la première pièce, 30 % pour la deuxième, 60 % pour la troisième et 90 % pour la dernière. Ainsi, les résultats que vous observez dans un bulletin ne sont plus le produit d'une moyenne des travaux de l'enfant, mais le fruit de l'analyse de ces travaux par l'enseignant. Ici, il aurait été inadéquat de donner une note de 45 % à l'enfant alors qu'il est capable d'utiliser le tour à bois et de fabriquer plusieurs pièces. La note de 90 % est beaucoup plus révélatrice de sa maîtrise de la compétence et il est inutile de considérer les premières tentatives de l'enfant alors qu'il était en apprentissage.

Évaluer, c'est...

Recueillir de l'information pertinente sur les apprentissages de l'élève, une information qui sera ensuite analysée à l'aide de critères. Certaines évaluations informelles se font en quelques secondes alors que d'autres s'étendent sur plusieurs semaines. Tout dépend de l'information que l'enseignant souhaite recueillir. Le parent est informé des résultats de son enfant et collabore aux principales décisions qui sont prises à son sujet.

¹ Adaptation de l'histoire que raconte Mario Asselin, consultant en éducation, pour illustrer l'esprit nouveau de la politique de l'évaluation des apprentissages. *Action Parents*, novembre-décembre, 2006.

■ COMMENT ÉVALUE-T-ON MON ENFANT ?

L'enseignant utilise toutes les situations qui lui permettent d'observer les habiletés de l'élève, de le féliciter et de corriger ses erreurs afin qu'il apprenne et se développe au meilleur de lui-même. Pour évaluer, l'enseignant questionne l'élève, porte un regard sur les travaux réalisés, utilise des examens... En toutes circonstances, il s'assure que les moyens qu'il prend sont justes et adéquats et qu'ils sont équitables pour tous les élèves.

■ POURQUOI ÉVALUER ?

L'évaluation permet de savoir si un élève a appris et permet aussi à l'enseignant de déterminer les interventions qu'il doit mettre en place. En cours d'année, les résultats de l'élève indiquent surtout ce qu'il doit améliorer pour se développer davantage dans le cadre de ses différentes matières scolaires. À la fin de l'année ou à la fin du cycle selon le cas, on évalue l'élève afin de préciser à quel point il répond aux attentes fixées dans les différents programmes.

■ COMMENT LIRE LE BULLETIN ?

Quand vous recevez le bulletin, il faut être attentif :

- aux améliorations que connaît votre enfant ;
- aux commentaires présents dans le bulletin ;
- aux difficultés de votre enfant ;
- aux belles réussites que vous percevez.

Après avoir reçu le bulletin, communiquez clairement votre appréciation à votre enfant. L'intention du bulletin est de rendre compte de la progression de votre enfant de façon officielle. Pour interpréter les résultats, il faut consulter les principaux travaux de votre enfant ou interroger son ou ses enseignants. Sans cela, le bulletin ne vous indiquera pas comment vous pouvez aider votre enfant à apprendre davantage.

Quand vous recevez le bilan, il faut être attentif :

- aux matières réussies et aux matières échouées ;
- aux niveaux de compétence de l'enfant dans chaque matière. Le bilan indique à l'aide d'une légende le niveau de compétence atteint par l'élève. Ces informations font voir où se situent les forces et les difficultés de votre enfant ;
- aux décisions inscrites dans le bilan qui concernent l'avenir de votre enfant.

Être compétent, c'est...

Être capable d'utiliser ses connaissances et ses habiletés dans des situations données. L'évaluation des compétences implique l'évaluation des connaissances. L'une n'existe pas sans l'autre.

Quelques définitions

BULLETIN : un document officiel qui fait état de la progression de l'élève.

BILAN : un document officiel qui est intégré au dernier bulletin ou qui l'accompagne. Il fait état du niveau de compétence de l'enfant et détermine si celui-ci réussit ou s'il échoue.

AUTRES COMMUNICATIONS : documents ou démarches de divers types (lettre, portfolio, rencontre, compte rendu, etc.) remis à différents moments de l'année et qui vous renseignent sur les apprentissages ou les comportements de votre enfant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les cycles d'apprentissage

Au primaire et au secondaire, les années sont regroupées en cycles d'apprentissage. À la fin de chaque cycle, il y a un bilan des apprentissages, sauf dans les trois dernières années du secondaire où un bilan est fait chaque année.

			Bulletin	Bilan
Primaire	1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	X	
		2 ^e année	X	X
	2 ^e cycle	3 ^e année	X	
		4 ^e année	X	X
	3 ^e cycle	5 ^e année	X	
		6 ^e année	X	X
Secondaire	1 ^{er} cycle	1 ^{re} année	X	
		2 ^e année	X	X
	2 ^e cycle	3 ^e année	X	X
		4 ^e année	X	X
		5 ^e année	X	X

■ DES PARENTS S'INTERROGENT...

Dois-je vérifier tous les travaux de mon enfant ?

Tous les travaux n'ont pas la même importance. Selon l'âge de votre enfant, il est important d'ajuster l'encadrement que vous lui offrez. Félicitez-le lorsqu'il connaît une réussite, laissez-lui de l'autonomie, permettez-lui de prendre des initiatives et laissez-le faire ce qu'il fait bien. Lorsqu'il fait face à un échec, il doit connaître votre opinion à ce sujet, mais vous devez chercher aussi à souligner au moins un élément positif. Par exemple, un élève qui a fait beaucoup de fautes dans un texte aura peut-être rédigé un texte intéressant. Aidez-le à faire ce qu'il réussit moins bien en lui expliquant comment vous vous y prenez pour le faire. Par exemple : « Moi, quand je fais une addition, je... Toi, comment fais-tu ? »

Mon enfant ne s'améliore pas, il a toujours 60 %.

Plus une année avance et plus les travaux demandés sont difficiles. Même si les résultats de votre enfant ne changent pas dans le bulletin, on peut présumer qu'il s'améliore puisque les exigences augmentent graduellement en cours d'année.

Mon enfant peut-il devenir moins compétent ?

Parfois, les résultats d'un élève diminuent d'un bulletin à l'autre. Cela ne signifie pas que l'enfant régresse ou qu'il devient moins compétent. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : la complexité des travaux demandés, la nature des sujets abordés, une augmentation des exigences... Néanmoins, il importe de bien comprendre les causes de tels changements dans les résultats. Ce n'est qu'à l'occasion du dernier bulletin, le bilan, qu'on déterminera exactement le niveau de compétence de l'enfant. Toutefois, il est possible pour l'enseignant de tenir le parent informé en cours d'année afin d'intervenir s'il y a lieu.

Quelques trucs en **vrac**

Que faire lorsque je reçois un travail de mon enfant que l'enseignant demande de signer ?

Il s'agit habituellement d'un travail que l'enseignant juge important ou que votre enfant a particulièrement bien réussi ou, au contraire, non réussi. Avant d'apposer votre signature sur le document, attardez-vous à la qualité du travail, au sujet dont il est question et au résultat. Posez quelques questions à votre enfant afin de connaître sa perception relativement à ce travail. Si le résultat est inadéquat, prenez le temps d'en comprendre la cause. Vous pouvez alors lui demander de reprendre le travail, d'écrire une lettre à l'enseignant ou tout autre moyen que vous jugerez pertinent.

Que faire lorsque je reçois le bulletin ?

Prenez le temps de lire avec attention les résultats de votre enfant. Il est important que les deux parents s'intéressent au bulletin. Communiquez clairement vos commentaires à votre enfant. Indiquez-lui un élément positif, un élément négatif, s'il y a lieu, et un élément à améliorer. Surtout, félicitez-le pour ses réussites et encouragez-le s'il connaît des difficultés. Au besoin, vous pouvez communiquer avec l'enseignant afin d'obtenir davantage de précisions sur le bulletin et les résultats qui s'y trouvent.

Que faire lorsque mon enfant me présente son portfolio ou un ensemble de travaux ?

L'enseignant peut demander à l'enfant de présenter ses travaux à ses parents. C'est l'occasion pour vous de connaître précisément ce qu'il fait à l'école, ce qu'il a appris et ce qu'il fait moins bien. Profitez de cette occasion pour discuter avec lui de ses apprentissages dans ses différentes matières et aidez-le à vous parler de l'organisation de son portfolio (« Quelles sont les différentes sections de ton portfolio ? ») et de ce qu'il a fait

(« Quel travail est très bon à ton avis et pourquoi ? » ; « Où sont tes évaluations ou tes autoévaluations ? » ; « Présente-moi les principaux travaux qui se trouvent dans ton portfolio ! ») La lecture du portfolio et les questions adressées à votre enfant vous permettront de mieux comprendre les résultats qui vous seront communiqués dans le bulletin. Portez aussi une attention particulière aux commentaires de l'enseignant qui se trouvent souvent dans le portfolio.



N'hésitez pas à apprécier le développement de votre enfant le plus souvent possible!

1. Au retour de l'école, posez à votre enfant des questions auxquelles on ne peut pas répondre par « oui » ou « non ». Exemple : « Qu'as-tu fait aujourd'hui que tu aimerais refaire demain ? »
2. Racontez votre journée à votre enfant, racontez-lui vos réussites et vos difficultés du jour. Il apprendra à raconter des événements, il aimera savoir ce que vous faites et il se livrera à vous plus naturellement.
3. Intéressez-vous à ses apprentissages, mais aussi à sa vie sociale, à ses activités préférées et à celles qu'il aime moins.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les différents programmes de formation au primaire et au secondaire présentent les compétences, le niveau de compétence attendu chez les élèves à la fin de l'année ou à la fin du cycle, les connaissances et les habiletés qui doivent être acquises ainsi que les critères d'évaluation de chacune des compétences. À ce sujet, rien n'est improvisé.
- Tous les mécanismes et les principes en évaluation des apprentissages sont clairement expliqués dans un document ministériel qui a pour titre la *Politique d'évaluation des apprentissages*. Chaque enseignant et chaque école doivent s'y conformer.
- Chaque école produit annuellement un document intitulé *Normes et modalités d'évaluation* qui clarifie les règles complémentaires propres à chaque école en ce qui concerne l'évaluation, la communication aux parents, et autres.

■ L'ÉCOLE EN EXAMEN

Les écoles québécoises se préoccupent plus que jamais du succès de leurs élèves et elles modifient en ce sens leurs façons de faire. Dans un tel contexte, l'évaluation constitue un enjeu important. L'évaluation est soumise à un processus rigoureux, transparent, juste et équitable. La nouvelle Politique d'évaluation des apprentissages et les nouveaux programmes de formation rehaussent les exigences. Jamais les évaluations menées par les enseignants n'ont été autant encadrées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commissions scolaires et les directions d'école. En s'attardant sur le bulletin et l'évaluation, il ne faut pas perdre de vue la véritable préoccupation : les apprentissages de l'élève. Partout, les enseignants se mobilisent et innovent pour amener les élèves à se développer au meilleur d'eux-mêmes. Tous sont soumis à une démarche d'évaluation rigoureuse qui garantit la fiabilité et la justesse de l'information qui vous est communiquée.



Rédaction : Alexandre Nadeau, conseiller pédagogique

Graphisme et infographie : Deschamps design

La présente publication est une réalisation collective des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches, avec la collaboration de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

